

Communiqué de presse

**Le Conseil Municipal des Enfants remet un chèque  
à la Croix-Rouge en faveur des Ukrainiens  
Le jeudi 23 juin 2022  
17h30 – Château Peixotto**

Lors de la séance plénière du jeudi 3 mars du Conseil Municipal des Enfants, les jeunes élus ont proposé de faire un don en faveur des Ukrainiens. Les activités militaires s'étaient alors intensifiées en Ukraine, et depuis des centaines de milliers de personnes ont tenté de se mettre à l'abri. Touchés par le sort de ces civils, privés d'eau et d'électricité, qui doivent faire face à la violence des combats tandis que les denrées alimentaires se raréfient, les élus du Conseil Municipal des Enfants de la Ville de Talence ont décidé de témoigner leur solidarité en faisant un don.

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €, allouée sur le budget propre dont dispose le Conseil Municipal des Enfants, a donc été accordée à l'une des ONG mobilisées sur place : l'association de la Croix-Rouge française.

La remise officielle du chèque à la Croix-Rouge se déroulera le jeudi 23 juin 2022 à 17h30 au château Peixotto, pendant la dernière séance plénière du Conseil Municipal des Enfants, en présence d'Emmanuel Sallaberry, Maire de Talence, et de Pascal Soulié, qui représentera Françoise Villars, présidente territoriale de la Croix-Rouge pour la Gironde.